ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Guadeloupe

Question écrite n° 72133

Texte de la question

M. Daniel Marsin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur un problème qui lui a été soumis par des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) de sa circonscription, et qui concerne les conditions d'enseignement auxquelles ils doivent faire face. Les difficultés de ces enseignants se posent en terme d'effectifs et de moyens, au niveau scolaire et périscolaire. Sur le plan scolaire, elles résultent tout d'abord de l'insuffisance du recrutement de professeurs titulaires dans cette discipline. Il lui a été signalé que sur les 4 530 créations de postes d'enseignants du second degré qui sont prévues dans le projet de loi de finances 2002, seuls 150 concerneraient l'EPS et ne seraient que la résultante de la transformation de crédits antérieurement réservés à la rémunération de personnels non titulaires. Un tel état de choses compromettrait gravement les perspectives de carrière de ces professeurs, la mise en place des nouveaux programmes, mais aussi et surtout la réforme de l'évaluation du baccalauréat qui prévoit l'attribution à toutes les classes de terminales d'un enseignement hebdomadaire de trois heures dans cette discipline. Ces difficultés se posent également en matière d'équipements sportifs, trop d'établissements scolaires ne possédant pas encore les installations adaptées qui sont indispensables à l'enseignement de l'EPS. L'enseignement de cette manière dans ses prolongements périscolaires serait égalemet menacé, les crédits prévus n'étant pas à la mesure des besoins et des enjeux. En particulier, les activités proposées dans le cadre de l'UNSS seraient ainsi pénalisées. Une trop grande insuffisance de financement dans le domaine de l'éducation physique et sportive serait d'autant plus regrettable à l'heure de la reconnaissance de la valeur éducative du sport et de la contribution efficace que constitue cette discipline pour l'insertion sociale et la lutte contre la délinquance. Pour toutes ces raisons, il lui demabnde quelles sont les mesures qu'il compte prendre à court terme face à une situation qui préoccupe le corps de l'éducation nationale, mais aussi les familles.

Données clés

Auteur : M. Daniel Marsin
Circonscription : Guadeloupe (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72133
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 405